



CRISE DES OPÉRAS EN FRANCE : LA MINISTRE DE LA CULTURE DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS !

Une fois de plus, une de nos maisons subit des annulations de spectacles, de séries et une fermeture totale. En effet, après l'opéra de Rouen qui a décidé d'annuler plusieurs productions au printemps, c'est au tour de l'opéra de Lyon d'annoncer l'annulation d'une production, d'un festival et la fermeture du bâtiment pendant un mois cet été.

La direction, dont on peut pointer du doigt la mauvaise gestion financière et l'incapacité à amortir les difficultés conjoncturelles, espère ainsi réaliser des économies pour combler un important déficit annoncé en faisant porter une partie de la responsabilité sur les salarié-es grévistes ces dernières semaines.

Contrairement à ces affirmations, cette fragilité financière démontre une fois de plus, comme on le voit un peu partout et comme nous le dénonçons depuis longtemps, les difficultés de nos structures qui résultent de l'absence de réévaluation des financements publics ou des coupes budgétaires.

Les économies réalisées par ces fermetures ne peuvent se faire ni sur le dos de tous les artistes et technicien·nes travaillant pour ces maisons en leur interdisant de faire leur métier. Nous rappelons particulièrement à ces directions que les engagements des intermittent·es initialement prévus, et pour lesquels ils ont bloqué leurs dates de travail, doivent être honorés.

À Rouen, la direction met une pression inacceptable sur certains représentant·es syndicaux·les de son personnel, leur intimant sans ambiguïté de cesser de donner leur avis sur le projet de fusion des orchestres de Normandie, dont le contresens artistique et humain est pourtant largement dénoncé par les salarié-es des deux établissements. In fine c'est la permanence de l'emploi qui est menacée et nous nous devons de rappeler que précariser des travailleur·euses n'est pas un gage de qualité artistique, c'est même tout le contraire.

Les directions préfèrent faire porter le poids de toutes les problématiques sur les salarié-es qui luttent pour exercer leur métier et inverser la situation plutôt que de se retourner fermement vers les responsables de l'affaiblissement des services publics du spectacle : le ministère et les collectivités territoriales qui se retirent.

La situation est critique, un peu partout.

Car ce ne sont pas des cas isolés, plusieurs annulations de productions ont été annoncées pour la saison prochaine. Cela montre que nous ne pouvons plus considérer le problème comme isolé mais bien celui d'un service public laissé à l'abandon par ses tutelles.

Nous appelons toutes les directions à traiter avec respect et équité l'ensemble du personnel de ces établissements : il ne peut pas être la variable d'ajustement d'une politique culturelle manquant cruellement d'ambition, sous financée depuis de trop nombreuses années. Alors que notre pays n'a jamais été aussi riche, les solutions de bon sens à portée de main de l'État existent.

Nous réaffirmons notre soutien aux salarié-es permanent·es de nos structures, forces vives ancrées dans leur territoire et fers de lance indispensables des missions de service public, comme aux personnels intermittents du spectacle qui ne sauraient subir partout des plans sociaux qui ne disent pas leur nom. Une politique financière ne peut se faire sans elles et eux, sans un minimum de transparence financière envers leurs représentant·es.

Nous appelons une nouvelle fois la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, à prendre ses responsabilités car elle ne peut pas laisser ainsi se déliter le service public de la Culture, ni à Lyon, ni à Rouen, ni même ailleurs !

Paris, le 18/04/2023